

20.00 crédits	240.0 h	Q1 et Q2
---------------	---------	----------

Enseignants	Amand Arnd ;Berton Clément ;Boghaert Christoffel ;Coton Gauthier ;De Groote Geert ;De Paepe Mathieu ;Fache Dimitri ;Surroca Damien ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Tournai
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>La formation développée au sein de l'atelier de projet d'architecture 2 explore différentes facettes de la composition architecturale par des projets successifs aux objectifs ciblés et en concordance avec des références adéquates. Les thèmes abordés sont caractérisés par un programme et par un contexte environnemental :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'habiter pris au sens large (domestique, collectif, urbain, territorial).</li> <li>• Le milieu construit, à l'échelle du quartier, sur des parcelles définies, en articulation avec un bâti existant, auxquels sont associées les dimensions constitutives de l'espace architectural : structure, lumière et matières.</li> </ul> <p>Inscrit dans l'apprentissage de la composition architecturale, le cours de projet d'architecture 2 intègre ces données dans le processus d'acquisition progressive de la compétence de conception.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b>  <b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b></p> <p>A la fin de ce cours, l'étudiant-e est capable de concevoir un projet d'architecture en réponse à une question contextualisée et ce, en intégrant les enjeux du développement durable. L'étudiant-e est capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser une situation donnée, en identifier les enjeux et énoncer des intentions architecturales en prenant position,</li> <li>• Composer un projet d'architecture avec cohérence, sensibilité et compréhension des valeurs fondamentales et pérennes de la discipline,</li> <li>• Communiquer et représenter le projet d'architecture, en traduisant les intentions et leur matérialisation, par l'argumentation orale, la maquette et le dessin.</li> </ul> <p>Projet d'architecture 2 vise ces objectifs généraux sur le mode de l'exploration, pour donner suite au mode de l'initiation convoqué par Projet d'architecture 1.</p> <p><b>Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage</b></p> <p>Eu égard au référentiel d'acquis d'apprentissage (AA) du programme, ce cours contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• AA1.1 Identifier les paramètres et les enjeux d'une situation donnée.</li> <li>• AA1.2 Énoncer les intentions et les choix d'un projet d'architecture aux différentes échelles d'intervention.</li> <li>• AA1.3 Composer des espaces propices au bien-être de leurs occupants humains et non humains.</li> <li>• AA1.4 Composer les éléments matériels d'une construction ou d'un aménagement.</li> <li>• AA1.5 Composer un projet de manière créative.</li> <li>• AA1.6 Introduire les exigences du Développement durable dans le processus de conception, à de multiples échelles.</li> <li>• AA2.3 Représenter avec maîtrise des expériences spatiales.</li> <li>• AA2.4 Représenter avec maîtrise des logiques constructives.</li> <li>• AA2.5 Représenter avec maîtrise un processus créatif.</li> <li>• AA3.2 Connaître et expliquer les procédés constructifs et techniques liés à l'architecture.</li> <li>• AA4.2 Connaître et expérimenter les notions et les démarches de disciplines artistiques.</li> <li>• AA5.1 Communiquer de façon attentive et inclusive avec les multiples intervenant-es du projet</li> </ul>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>L'évaluation est réalisée par les enseignants titulaires de cours. Le projet sera évalué de manière individuelle.</p> <p><b>Pondération des évaluations</b></p> <p>Pour les évaluations de jury, nous utiliserons des critères de points basés sur les 5 thématiques principales suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Engagement du récit personnel d'architecture</li> <li>• Qualité architecturale des choix permettant le ménagement des ressources, des milieux, des lieux et du vivant</li> <li>• Pertinence entre Techniques &amp; Architecture</li> <li>• Habitabilité, attention aux usages, aux gestes, qualité spatiale</li> <li>• Matérialité-atmosphère-sensorialité</li> </ul> <p><b>Note pédagogique</b></p> <p>L'évaluation se fait d'une part en évaluation continue, tout au long du quadrimestre (50%) et d'autre part lors du jury d'évaluation en fin de quadrimestre (50%)</p> <p>La note pédagogique est une pondération de la note définitive établie par l'équipe pédagogique et en dehors des jurys sur la base des documents révélant votre processus personnel de recherche.</p> <p>La pondération de la note pédagogique est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• -10% Processus de recherche personnel inexistant</li> <li>• -5% Processus de recherche personnel faible</li> <li>• 0% Processus de recherche personnel satisfaisant</li> <li>• +5% Processus de recherche personnel engagé</li> <li>• +10% Processus de recherche personnel remarquable</li> </ul> <p><b>Gestion des échéances et des retards</b></p> <p>Le cheminement d'apprentissage doit être respecté dans la mesure du possible. Concernant les remises physiques ou organisée via un support numérique, tout retard sera pénalisé de 10% de la note d'évaluation par heure de retard jusqu'à un maximum de 3 heures de retard. Après ce délai, le travail sera refusé et la note 0 sera accordée à cette évaluation.</p> <p>Cependant, il est entendu que certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant.e de remettre ses documents dans les délais prescrits. Dans ce cas, il est de la responsabilité de l'étudiant.e d'en avertir par écrit les enseignants titulaires le plus tôt possible (min 24 heures) afin de négocier une extension ou d'envisager des alternatives.</p> <p>Si une demande de délai est acceptée à la fin de la session, l'étudiant.e se verra accorder une cote « Z » (note retardée à la demande de l'étudiant.e) qui sera convertie en cote définitive à l'expiration du délai prescrit.</p> <p><b>Absence à l'évaluation</b></p> <p>Les absences non justifiées à une évaluation sont sanctionnées par la note 0.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>La méthode pédagogique proposée s'inscrit dans une approche transversale entre un enseignement fondamental et la pratique du projet. La focalisation sur ces deux thématiques a pour finalité de concevoir un projet, d'explorer les principes structurels, et les matérialités possibles d'un projet en adéquation avec des intentions initiales qui répondent à des consignes simples : espace / lumière / matière / usages.</p> <p>L'atelier s'organisera selon le principe du work in progress.</p> <p>Les étudiants seront amenés lors de séances thématiques à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formuler des intentions de projet en réponse à ces problématiques simples définies ci-dessus.</li> <li>- Formaliser des scénarios de projet et les argumenter objectivement.</li> <li>- Hiérarchiser et justifier les choix d'organisation spatiale.</li> <li>- Elaborer des hypothèses de principe structurel et de matérialité.</li> <li>- Mettre en adéquation espace – matière – structure.</li> <li>- Communiquer et représenter son projet selon les codes de représentation conventionnels.</li> </ul> <p>La dimension « exploratoire » alimente le projet, à la fois en termes d'apprentissage des processus de recherche et d'aboutissement du projet d'architecture. Les enseignants seront particulièrement attentifs.</p> <p>La recherche par le projet</p> <p>Le travail permanent sur le projet d'architecture alimente le processus de recherche au filtre des défis de l'atelier. Ces approches sont cumulatives et transforment la proposition d'espaces dans un processus de création continu. L'atelier est le lieu d'échanges et d'apprentissages. Les étudiant.e.s effectuent des recherches par le dessin et la maquette à différentes échelles selon leur pertinence. Par souci de responsabilisation et d'autonomie, l'étudiant.e est libre de produire tous les documents nécessaires à la compréhension et la communication de sa démarche et de sa proposition. Un travail régulier et journalier est nécessaire.</p> <p>La conduite de projet se fera en binôme d'enseignants tout au long du semestre.</p>

<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S PIESIK - Atlas mondial de l'architecture traditionnelle et vernaculaire – éd. Flammarion</li> <li>• FH JOURDA – Petit manuel de conception durable – éd. Decitre</li> <li>• M FREDERICK – 101 petits secrets d'architecture qui font les grands projets – éd. Dunod</li> <li>• Patrick BOUCHAIN – Histoire de Construire – éd. Actes Sud</li> <li>• Peter ZUMTHOR – Penser l'architecture – éd. Birkhauser</li> <li>• Glenn MURCUTT – éd. Gallimard</li> <li>• TEZUKA Architectes - The Yellow book – T. Sherman and G. Logan – éd. Jovis</li> <li>• J. LAJUS-PUEYO, A. MENEZ, M. RIEUBLANC – What about vernacular ? – éd. Parenthèses 2023</li> <li>• D. WRIGHT – Manuel d'architecture naturelle – éd. Parenthèses 2004</li> <li>• JJ. TERRIN Villes et changement climatique : îlots de chaleur urbains. Parenthèses, 2015</li> <li>• J.GEHL Des villes à échelle humaine, Éditions Parenthèses, 2012</li> <li>• T. R. OKE, Urban Climates, Cambridge, Cambridge University Press, 2017.</li> <li>• L. HOWARD The Climate of London, W. Phillips, 1818–1820.</li> <li>• C. DEVAUX. L'habitat participatif. Presses universitaires de Rennes, 2015,</li> <li>• S. LANOË, Petit manuel de l'habitant participatif , ed. du commun, 2020</li> <li>• Ass. HAMEAUX LEGERS, Habitat léger, Guide pratique pour s'installer en habitat réversible : tiny house, bois – terre paille.</li> </ul>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/TRN	ARCT1BA	20	LARCT1111	